

« Je suis infirmière depuis seize ans à Thiel-sur-Acolin, et quand le médecin a pris sa retraite, c'est devenu compliqué pour beaucoup de patients. Car il leur faut faire des kilomètres, sachant aussi que de moins en moins de médecins font de visites à domicile », raconte Stéphanie Martin, qui partage le cabinet d'infirmier avec Élodie Cini et Elsa Faucher.

C'est face à ce constat que lui est venue l'idée des téléconsultations. Un dispositif qui peut être adapté en particulier aux personnes atteintes de maladies chroniques qui ont simplement besoin de renouveler leurs ordonnances. Il faudra cependant toujours au moins une consultation classique par an, sachant

le patient pourra payer sa consultation sur place et repartir avec son ordonnance.

Trois médecins adhérent au projet

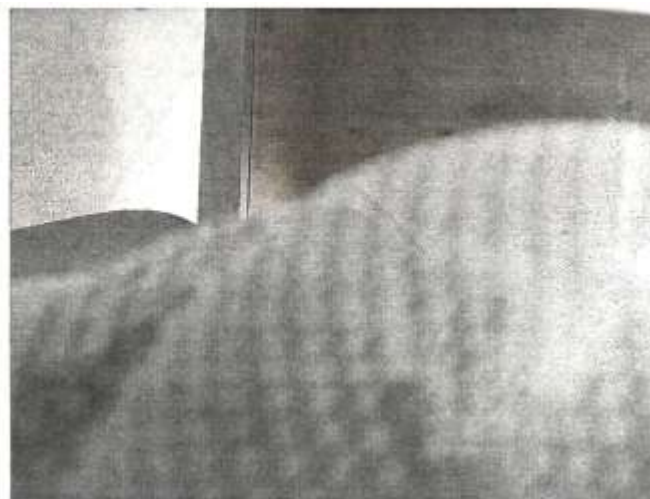
Pour l'instant, trois médecins adhèrent au projet : le docteur Pascal Bourgade, installé à Neuilly-le-Réal, le docteur Claire Boog, à Chevagnes et Philippe Rousseau, à Lusigny.

Ce dernier a prévu de consacrer chaque jeudi matin à la patientèle de Thiel-sur-Acolin. « Les patients sont curieux, ils ont envie d'essayer », témoigne Philippe Rousseau. La technologie, « ce n'est pas trop son truc », comme il le dit lui-même mais il se forme avec l'aide des infirmières afin d'être opérationnel.

sans le bâtiment qui a été construit avant.

Pour Daniel Marchand, le maire de Thiel, « la téléconsultation est un moyen de ne pas être une commune qui meurt. Avoir une solution pour consulter un médecin, c'est rester attractif, un moyen d'attirer de nouveaux habitants ».

Si la commune mise sur la téléconsultation, elle ne renonce cependant pas à ses efforts pour attirer un médecin dans le village. « L'ancien médecin avait une patientèle d'environ 3.000 personnes. Des habitants de Thiel bien sûr, mais aussi d'autres villages des alentours où il n'y a pas de médecins, comme à Mercy, Chapeau, Montbeugny... ». ■



Les Ehpad de l'Allier se lancent dans la télémédecine

En 2019, un Ehpad et un hôpital de l'Allier ont été sélectionnés par l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne Rhône-Alpes, dans le cadre d'un appel à projets, pour mettre en place de la télémédecine.

Il s'agit de l'Ehpad de Chantelle qui porte un projet avec neuf autres Ehpads publics installés en milieu rural dans le bassin de Vichy. Ils ont mis en place un partenariat avec le centre hospitalier de Vichy, la clinique de Vichy ainsi que le CHU de Clermont.

Un partenariat qui permettra à leurs résidents de bénéficier de



TECHNOLOGIE. Le médecin coordinateur Antoine Rosati et la directrice de l'Ehpad de Chantelle Géraldine Laprugne sont à l'origine du projet.

multiples consultations (cardiologie, plaie et cicatrisation, gériatrie, psychiatrie, dermatologie, neurologie, endocrinologie, anesthésie et urologie).

Un autre projet porté par l'hôpital de Moulins

« Cela va éviter aux résidents de passer une demi-journée sur la route, mais aussi de se retrouver seul face à un spécialiste », explique Géraldine Laprugne, directrice de l'Ehpad de Chantelle. En effet, lors des téléconsultations, le résident pourra être accompagné d'un membre de sa famille et d'un personnel soignant de l'Ehpad.

Les chariots avec tous les équipements pour la télémédecine viennent d'être livrés et les formations pour les personnels soignants sont programmées. À plus long terme, la directrice aimerait pouvoir mettre ce matériel à disposition de personnes de la commune à mobilité réduite.

L'autre projet télémédecine retenu par l'ARS dans l'Allier, est porté, lui, par l'hôpital de Moulins. Il concerne également une dizaine d'Ehpads qui travaillent sur l'aspect gériatrie mais aussi sur des spécialités comme la cardio, la pneumo. ■

Marie Collinet